



## REGISTRE DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 MAI 2022

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	27 Avril 2022
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	4 Mai 2022
Conseillers présents	21	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	8	Secrétaire de séance	Virginie Vidorreta – Conseillère

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
de LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe		X		Mme FLOIRAT-RATTE
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		Mme SARRAZIN
BEAUCHENE Natacha CM		X		Mme NABET-GIRARD
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM		X		Mme COMBIER
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIC Marilyn, CM		X		Mme CARO
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM		X		M EMERIAU
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM		X		M MALVILLE
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM		X		Mme CARRERE
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM	X			

**M. de LAUNAY** : Bonsoir, chers collègues. Je déclare la séance ouverte.

Je désigne Mme Virginie VIDORRETA comme Secrétaire de séance.

### **L'adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 13 avril 2022**

**M. de LAUNAY** : Il vous a été transmis récemment, je vous propose qu'il soit adopté au prochain conseil municipal afin que vous puissiez en prendre connaissance.

#### **1. Autorisation de contracter un emprunt auprès du crédit mutuel ARKEA**

**M. de LAUNAY** :

Comme annoncé au dernier Conseil Municipal et conformément au débat d'orientation budgétaire du 17 mars 2022 et au budget primitif voté, il vous est proposé de contracter un emprunt de 4 M€.

Plusieurs organismes bancaires ont été consultés, à savoir : la Banque des territoires, la Banque postale, le Crédit Mutuel ARKEA, le Crédit Agricole ainsi que la plateforme de financement Loanboox afin d'obtenir des offres de prêt les plus adaptées aux besoins de la collectivité.

Au regard du contexte financier actuel, de l'instabilité des taux et de l'annonce d'une prochaine augmentation du taux d'usure, la proposition du Crédit mutuel Arkéa est la plus favorable compte tenu du taux proposé, à savoir :

- 1.51% sur une durée de 29 ans
- Taux fixe
- Echéances trimestrielles d'un montant de 42 646,05 €
- La commission d'engagement est de 0.10 % sur le montant du financement.

L'offre du crédit mutuel ARKEA est limitée dans le temps jusqu'au 6 mai prochain, il y a donc lieu de se positionner rapidement.

***Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.***

La séance est levée à 19h25

Fait à Izon le 4 mai 2022

Le Maire



Laurent 9

Laurent de LAUNAY